Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 28 (1920)
Heft: 5

Quellentext: A propos de la jeune Italie
Autor: Strozzi, Ph.

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

28me année. N° 5 Mai 1920

REVUE
HISTORIQUE VAUDOISE

A PROPOS DE LA JEUNE ITALIE

Deux lettres de Mazzini

Au lendemain de l'échec des révolutions de 1830, notre pays, on le sait, fut l'asile de beaucoup de réfugiés politiques. Leurs projets, plus généreux que prudents, causèrent pas mal de difficultés à nos autorités. Sous l'influence de Mazzini, qui séjournait alors à Genève, une association politique, la *Jeune Italie* songeait à libérer l'Europe de la tyrannie des princes en commençant par l'Italie. En 1833, Mazzini projeta une expédition en Savoie avec l'appui de réfugiés de tout pays, surtout de Polonais. Une tentative fut faite le 1er février 1834. Une troupe de Polonais et d'Allemands, partis de Rolle, tenta de pénétrer en Savoie par le territoire genevois. Elle fut arrêtée par les ordres du gouvernement de Genève. Quelques hommes seulement entrèrent en Savoie sous le commandement d'un aventurier piémontais, le « général » Ramorino ; mais bientôt elle se débanda ; Ramorino s'enfuit le premier, non sans être soupçonné de trahison [1].

C'est aux préparatifs de cette expédition que se rapportent les lettres que je transcris ci-dessous [2]. Elles pro-

[1] Dierauer, *Histoire Suisse*, t. V, 2me partie, p. 689 ss.

[2] Ces lettres m'ont été remises par M. Aimé Bæchtold, prof. à Lausanne. Je les ai déposées aux Archives cantonales. Je respecte l'orthographe qui contient quelques italianismes.

viennent des papiers de Jean-Louis-Benjamin Leresche [1]. Je n'ai pas pu découvrir à qui elles étaient adressées; ce Strozzi qui en est l'auteur est Mazzini lui-même [2].

Charles GILLIARD.

N° 1. *Jeune Italie.* [3]

Général !

Chargé par le Comité Central de la *Jeune Italie* de me mettre en rapport avec vous, je saisis avec empressement cette occasion pour vous dire que, admirateur depuis longtemps de votre courage comme homme, de vos talents comme militaire, et de vos croyances républicaines hautement proclamées, comme patriote, vous ne devez mon long silence qu'au désir de ne pas vous enlever inutilement à des occupations que vous savez rendre si profitables au progrès de la sainte cause, et à une forte conviction qu'avec des hommes de votre trempe tout ce qui n'aboutit pas à quelque chose de positif est inutile, et nous ne dévions nous entretenir que d'action. C'est aussi d'action que je vais vous parler.

Le citoyen Del [4] . . . doit vous avoir mis au courant de nos projets. Je viens vous les confirmer. Nous croyons que le moment est venu de passer de la sphère des idées à celle des faits, de la théorie à la pratique. Nous croyons que la situation actuelle de l'Europe éxige qu'un peuple quelconque prenne l'initiative ; et nous nous chargeons de la

[1] J. L. B. Leresche (1800-1857), ministre du Saint Evangile, secrétaire du gouvernement provisoire de 1845, puis chancelier de l'Etat vaudois, enfin maître de français aux Ecoles normales, professait des opinions avancées et était en rapports étroits avec les gens de la *Jeune Italie.*

[2] Dora Melegari. *La Jeune Italie et la Jeune Europe,* p. 8. Voir sur Ramorino et l'expédition de Savoie, les pages 86 ss., 134 ss., 165 ss., de cet ouvrage.

[3] Manuscrit.

[4] Delaunay, d'après la lettre suivante, personnage inconnu de moi.

prendre. Si quelque chose d'imprévu et d'insurmontable ne vient pas entraver nos projets, nous agirons. Maintenant, dans un mouvement qui peut devenir européen, nous dévions naturellement tourner nos yeux vers les hommes qui par leur nom, et leurs principes avoués peuvent lui imprimer ce cachet, et c'est pour cela que nous vous cherchons.

Si vous acceptez notre offre — si vous voulez bien devouer votre bras à la cause italienne, qui ne peut rester longtemps isolée, un mot de vous suffira pour que nous nous entendions rapidement sur les détails.

Voici, en attendant, ce que je suis authorisé à vous dire en ce moment :

Dans le plan que nous nous sommes proposés de suivre, et que le général en chef de notre choix a approuvé, deux colonnes fortes de 300 hommes, à peu près, chacune, doivent opérer sur deux points différens de la Savoye, mais en partant toutes les deux de la Suisse, tandis que le corps principal commandé par le général en chef lui-même agira d'un autre côté sur un troisième point.

Une des deux colonnes dévrait opérer un débarquement sur Thonon, d'où elle suivrait la direction que les instructions combinées avec la direction de l'autre colonne et du corps principal lui imprimeraient.

C'est de cette colonne que le Comité Central vous offre le commandement.

300 fusils vous seront nécessaires — le Comité Central les mettra à votre disposition.

Le Comité fournira également à la colonne 200 hommes au moins, qui se composeront de Polonais en grande partie, et d'un (petit [1]) noyau de proscrits Italiens.

Ces 200 hommes seront rendus au point de réunion pour

[1] Raturé.

l'embarquement, que vous désignerez au moment convenable.

Les 100 hommes qui manquent à la colonne séraient fournis par des enrôlements volontaires soit parmi les Suisses, soit parmi d'autres patriotes, dont le cit. Del... serait chargé, sous votre inspection.

Telles sont les bases générales sur lesquelles devra s'appuyer notre correspondance. — J'attendrai impatiemment votre réponse.

Maintenant, Général, je dois vous prévenir de deux choses.

La première concerne le drapeau que nous allons élever et qui devra se déployer seul au milieu des colonnes d'attaque. Ce n'est, et ne peut être que le drapeau national Italien. Sur ce point-là, la décision du Comité est irrévocable.

Nous avons connaissance de vos projets, de vos idées là-dessus. Elles sont aussi les nôtres. Notre entreprise n'est pas seulement italienne, elle est aussi Européenne dans ses vues, et dans ses intentions. Cette nationalité étroite et hostile qui se tient dans les limites bornées, et répousse toute alliance avec le déhors, nous la répoussons. Nous entendons appartenir à notre siècle, et à cette pensée de fraternité universelle, de sainte alliance des peuples qui en est l'âme et l'espoir. Nous combattrons pour des principes; et les principes répoussent toute sorte d'individualisme. Nous réconnaissons que les peuples sont solidaires : nous espérons dans l'appui de tous les hommes libres, et nous sommes par conséquent disposés à leur fournir toutes les garanties qui peuvent nous mériter leur coopération.

Mais — et vous sentez trop bien, Général, les dévoirs et les droits du patriotisme pour ne pas en convenir avec nous — des dévoirs nous sont imposés par l'Italie, que nous avons juré de délivrer du joug affreux qui pèse sur elle — et ces

dévoirs, il ne nous est pas permis de les violer, nous, en commençant une insurrection nationale. Dans cela, nous ne sommes que les mandataires de notre pays, et nous sérions des mandataires infidèles, si nous lui presentions à notre première arrivée un signe quelconque, qui lui fût étranger. Or, jusqu'au moment où l'insurrection declarée aura appelé la toute-puissance du Peuple à fraterniser, tout signe de ralliement qui n'est pas le sien, lui est étranger. Ce n'est pas d'une liberté importée de l'exterieur qu'il s'agit pour l'Italie ; et certes, ce n'est pas avec les forces quelles qu'elles soient que nous mettrons en mouvement, que nous voulons conquérir, ou délivrer l'Italie. C'est une initiative, ce n'est qu'une initiative que nous voulons fournir aux nombreux patriotes organisés à l'interieur, à toute une association de jeunesse qui nous a dit en frémissant : donnez le signal : nous le suivrons tous — que nous dirait cette jeunesse, éminemment italienne, si au lieu de saluer sa bannière nationale, elle devait en saluer une autre quelconque ?

Les hommes libres de France sont nos frères : leur étendard rép. nous est cher. Ce sera avec joie — et nous en prenons l'engagement — que nous aiderons à l'élever lorsqu'un prémier fait aura demontré à tout le monde que nous aussi nous savons combattre et mourir pour la patrie. Une prémière victoire nous mettra à même de pouvoir embrasser avec amour l'étendard des républ. français, sans que l'on puisse nous porter l'accusation amère de nous cacher sous son ombre. Jusques-là, nous ne pouvons connaître qu'un seul drapeau. Notre mouvement pour réussir doit porter une empreinte éminemment nationale. C'est à ce prix que notre régénération pourra s'opérer. C'est aussi à ce prix que la liberté des peuples peut s'asseoir sur des bases solides. Nous accepterons avec réconnaissance votre aide, et celle des patriotes qui pourront vous suivre. Mais est-ce que le dra-

peau Italien a paru au milieu des cohortes Polonaises, parce que Ramorino et Antonini combattaient pour la liberté Polonaise ?

Laissez-nous relever notre drapeau. Puis, nous combattrons de toutes nos forces, et avec tous les moyens que la victoire nous fournira, à relever le vôtre du trône de Louis-Philippe à celui de la majesté nationale. Le drapeau français appartient à une nation trop puissante et trop brave pour qu'en le voyant en tête des colonnes libératrices on ne s'écriât point : c'est la France qui donne la liberté à l'Italie. Or, notre liberté, nous ne pouvons, nous ne voulons la dévoir qu'à nous-mêmes. Nous ne pouvons donc admettre au commencement de l'insurrection surtout d'autre drapeau que le tricolore italien. D'un côté, il portera : *Liberté - Egalité - Humanité,* c'est la devise européenne ; de l'autre : *Independance - Unité,* c'est la nôtre particulièrement.

Ce que j'avais à vous dire, Général, en second lieu, concerne notre situation en deçà de nos frontières. La plus stricte économie nous est imposée. Les patriotes qui nous ont demandé une initiative, nous ont fourni ce qu'il faut pour nous armer, et marcher, rien au-delà. C'est à une œuvre de patriotisme que nous vous convions : et ce n'est pas à vous, Général, que s'adressent ici mes paroles ; mais je sens le bésoin de vous prévenir du peu d'etendue de nos moyens pécuniaires, pour que vous ne vous exageriez pas notre position, et celle des patriotes qui voudront nous accompagner. Elle est belle ; mais ce n'est qu'au-delà des frontières. Il s'agit de les franchir : pour cela, il faut peu de chose. Mais au-delà, les hommes qui combattront avec nous peuvent compter sur notre réconnaissance : l'insurrection de la Savoye nous fournira uniformes, ressources, tout ce dont on aura besoin. Pour le moment, c'est un voyage de republicains que nous allons entreprendre.

Agréez, Général, l'expression des sentiments que je professe pour vous et croyez-moi votre dévoué

Pour le Comité central
Ph. STROZZI.

21 oct. 1833.

P. S. — Je n'ai pas besoin sans doute de vous faire rémarquer que le secret le plus inviolable est seul l'âme de notre entreprise.

N° 2. *Jeune Italie.*

Au general Gustave de Damas [1]

Citoyen !

Ce n'est que par l'importance même des argumens contenus dans votre missive que vous devez, Général, expliquer notre silence jusqu'à ce jour. Le cit. Delaunay doit vous avoir dit que nous dévions avoir une entrevue avec quelques-uns des méneurs de la Savoye. C'était sur le même point qui forme le sujet de votre lettre, que nous voulions nous expliquer. Nous l'avons fait. Des cinq, quatre se sont montrés convaincus de nos raisons pour un seul drapeau : un seulement a montré quelques difficultés. Tous les cinq doivent en referer à leurs commettans. Nous aurons sous peu de jours la réponse, et nous nous empresserons de vous la communiquer telle quelle. Il nous paraît que ce n'est que le vœu de l'interieur qui doit être ecouté en pareille occasion. Pour nous, nous ne pouvons qu'exposer et soutenir notre opinion, subordonnée aux volontés des pays que nous allons parcourir et qui peuvent constituer une nécessité devant laquelle plient toutes nos convictions.

[1] Aucun des membres de la famille de Damas, que citent les dictionnaires historiques, ne porte ce prénom. La famille de Damas était très royaliste; nous avons là un nom de guerre destiné à dépister la police. C'est évidemment le destinataire de la lettre précédente. Mlle Melegari, *op. cit.*, pp. 170, 176, cite un général Dumas, inconnu aussi.

Nous disons une necessité. Car, sans cela, la marche naturelle des choses nous paraît avoir decidé la question d'avance. Que voulons-nous, tous tant que nous sommes ? prendre l'initiative européenne, jeter un cri de guerre au milieu des peuples qui sommeillent, entraîner les gouvernemens alliés contre nous à la discorde, ou, ce qui vaut mieux encore, les peuples à l'insurrection. C'est la guerre que nous voulons. Là est le côté important de la question pour nous. Là est l'avenir de l'Europe.

Ce n'est pas l'insurrection de la Savoie qui nous amenera la guerre générale. La Savoie insurgée, le drapeau français en tête, ne peut nous amener qu'une intervention tout au plus. La Savoie arborant le drapeau français peut tout au plus devenir une seconde Belgique [1], un pays à protocoles, un terrain pour la diplomatie. Pour peu que notre triomphe soit retardé en Piémont, l'Autriche et Louis Philippe pourront fort bien s'entendre, l'une pour intervenir en Piemont en occupant Alexandrie et quelques autres points importans, l'autre pour occuper la Savoie, comme une defense contre les vues de l'Autriche. Supposez ce cas que la marche des choses rend très probable : que ferez-vous ? Croyez-vous que les troupes françaises iront proclamer la république en Savoye, si elles ne sont pas disposées à le faire en France ? Croyez-vous que cette determination leur viendra du vœu unanime et énergiquement exprimé de la Savoye ? Les masses en Savoye tiennent au bien-être materiel par dessus tout ; et si on voudra leur donner l'abolition, pour un temps determiné, de la douane, si l'on abaissera le prix du sel, elles accepteront tout ce qu'on voudra. Vous aurez donc en dernier résultat, ou une intervention com-

[1] Au lendemain de la révolution belge, l'Angleterre et l'Europe avaient usé de tous les moyens pour empêcher la Belgique de tomber sous l'influence française.

binée, qui comprimera tout élan révolutionnaire, ou, lors même que vous pourriez parvenir à quelque chose de plus qu'une occupation simple, ce ne sera qu'à avoir ajouté à la *France de Louis Philippe* le departement de la Savoye. Est-ce là ce que nous voulons ?

A vrai dire, l'hypothèse de l'occupation simple est la seule que nous croyons réalisable. Elle nous sera funeste. On ne remuera pas en Piémont, dès qu'une occupation telle que celle d'Ancône [1] aura eu lieu en Savoye.

Arborez en Savoye le drapeau français. Vous aurez fourni à Louis Philippe le plus beau prétexte pour s'arranger avec les Puissances et cette intervention ne sera même pas sans excuse aux yeux de la nation. Car le drapeau tricolore en Savoye, entouré par des hommes tels que vous, tels que le cit. Delaunay, tels que nous enfin, qui avons été chassés de France par suite de nos tendances républicaines, n'est pas seulement une démonstration du bésoin qu'à la Savoye d'être française ; c'est une déclaration de guerre à Louis Philippe ; c'est le symbole d'un foyer de rebellion ouverte contre le système qui régit la France ; et Louis Philippe aura evidemment non seulement le bésoin, mais le droit (diplomatiquement parlant) d'intervenir immédiatement contre nous. Or, c'est ce que nous ne voulons pas. Nous avons, comme vous le rémarquez, assez de choses à faire, assez d'ennemis à combattre pour [2] nous en attirer d'autres encore, avant d'être en mésure.

Ce qui peut nous mettre en mésure, c'est l'insurrection italienne : c'est le mouvement révolutionnaire de 20 millions d'hommes qui peut nous donner assez de forces pour déployer l'étendard de l'insurrection française et par là eu-

[1] En 1832, le gouvernement français avait fait occuper Ancône, pour défendre l'autorité du pape, menacée par des soulèvements et aussi pour faire pièce à l'Autriche qui occupait Bologne.

[2] Lire : pour *ne pas* nous en attirer d'autres...

ropéenne. Ce qui peut nous mettre en mesure c'est de pouvoir nous organiser, nous recruter en Savoie ; c'est surtout d'attirer à nous non pas seulement les populations savoyardes, mais les cinq à six mille hommes de troupes Piémontaises qui s'y trouvent en garnison. De cette adhésion à notre insurrection depend la défection de toute l'armée Piémontaise : de cette défection depend l'insurrection de toute la Péninsule — insurrection, qui dirigée par des hommes bien autrement révolutionnaires que nos dévanciers aura, n'en doutez pas, autant de force qu'il en faut pour écraser l'Autriche.

Mais arborez le drapeau français en Savoie, l'Italie tout entière restera muette à notre appel, car ce ne sera pour elle qu'une insurrection savoisienne, et non l'initiative d'une insurrection Italienne. L'influence morale de notre mouvement et de notre association se trouvera réduite de moitié parce que l'on imaginerait que nous avons eu bésoin du prestige qui s'attache au drapeau français pour suppléer à notre faiblesse. Un sentiment inné dans nos troupes, sentiment que vous, militaire comme vous l'êtes, devez facilement concevoir, les empêchera de se réunir à nous, et les maintiendra hostiles à des hommes qui leur présenteront un drapeau jusqu'à ce moment étranger.

Nous aurons, en somme, multiplié nos ennemis, sans avoir augmenté nos moyens d'action.

Encore une fois, que voulons-nous ?

Trouver un point d'appui, un lévier révolutionnaire, pour, comme Archimède, rémuer ciel et terre.

Où se trouve ce point d'appui ? quel est-il ? l'Italie.

Il faut insurger ce pays : l'insurger électriquement, universellement, victorieusement.

Il faut que l'Italie nous sache forts, unanimes, devoués à son émancipation. Il faut que rien ne vienne heurter de

front, dès le commencement de l'entreprise, le sentiment de nationalité que tout peuple possède. Il faut que la jeunesse ne puisse conserver le moindre doute que nous nous appuyons sur la protection de l'étranger, protection qui en nous berçant d'un fol espoir, a fait avorter le mouvement de 1831. Il faut que l'on puisse croire en Italie à une direction unique et puissante, à une impulsion unitaire, à une seule source d'action. Il faut que en tête de toutes nos colonnes, un seul drapeau brille : le drapeau du pays que nous voulons insurger. Il faut que tous nos efforts se concentrent dans un seul but, assez vaste pour absorber au prémier moment tous nos moyens. Il faut qu'un Comité d'insurrection Italienne soit établi : que ce Comité reçoive dans son sein quelqu'un qui répresente la Savoye, et il ne le pourrait pas si cet homme était par suite du drapeau arboré, destiné à accomplir une autre insurrection que celle dirigée par le comité. Il faut que nous grossissions nos troupes des troupes qui sont en garnison en Savoye, et des hommes qui devront se lever dans ces contrées. Il faut que tout cela roule en masse sur le Piémont, avec la cocarde et le drapeau Italiens. Il faut en un mot que lorsque nous nous presenterons à l'Italie, on puisse croire que la révolution italienne a fait un prémier pas, qu'elle se poursuit et qu'elle ne se commence pas.

C'est alors, lorsque nous defilerons par le Saint-Bernard et le Mont-Cenis, c'est alors, disons-nous, que le moment sera propice pour présenter l'insurrection sous une autre face, plus vaste et plus hardie. C'est alors que le Comité Italien, en quittant Chambéry pour l'Italie, devra dire formellement aux Savoisiens : maintenant vous êtes libres : constituez-vous, et suivez votre destination naturelle. C'est alors qu'un comité entièrement savoisien devra proclamer le drapeau français comme le seul drapeau du pays. C'est alors,

que votre colonne, grossie de tous ceux qui seront accourus en Savoye de la frontière de France, et transformée en légion française pourra travailler en révenant sur ses pas à l'instauration des croyances républicaines en France, tandis que nous travaillerons à les faire triompher en Italie. C'est alors enfin que nous pourrons et voudrons lever hardiment et complètement le masque et proclamer hautement les vues européennes, que nous ne fésons qu'indiquer dans notre manifeste.

C'est ainsi que nous concevons la marche du mouvement qui se prépare, et c'est pour cela que nous comptons sur votre sécours pour nous mêmes, comme sur la puissance de votre nom pour la seconde partie du programme que nous enonçons.

Nous vous avons dit : voulez-vous combattre avec nous pour la délivrance d'une contrée de laquelle nous nous élancerons avec vous à la conquête d'un principe européen ? Voulez-vous nous aider à réussir dans la croisade italienne, d'où doivent sortir les éléments pour la croisade européenne? Adoptez, notre allié pendant quelques jours, nos couleurs et notre drapeau. Vous reprendrez, avec notre coopération, le vôtre sitôt que le nôtre aura été planté sur notre terrain ?

Mais dérouler, immédiatement, un programme que nous n'avons pas la force de réaliser, proclamer une insurrection européenne, lorsque nous n'avons pas un pays qui nous fournisse les moyens de la soutenir, fournir un prétexte direct à un gouvernement, qui peut par son intervention immédiate, écraser tous nos projets, c'est se lancer dans une entreprise gigantesque, qui ne réussira pas, et qui nous fera rétrograder dans notre position beaucoup plus que nous ne le sommes depuis les beaux jours de 1830.

Nous ne pouvons nous associer à cette pensée généreuse, mais à laquelle il faudrait des miracles pour se faire

jour tout à coup. Nous croyons fermement qu'il ne s'agit que d'un retard de peu de jours ; mais ce retard nous paraît essentiel, inévitable ; et les dévoirs que nous avons envers notre patrie, les sermens que nous avons faits, et que nous sommes decidés à tenir, au prix de notre vie, nous font une loi de ne pas sacrifier le succès d'une entreprise importante, et sacrée à une idée vaste, et brillante, mais trop dangereuse jusqu'aux commencements de l'insurrection italienne.

Nous n'avons voulu envisager la question que sous le rapport de la réussite, point qui nous est commun à tous. C'est sur ce point-là que nous voudrions réussir à modifier vos convictions. Nous nous taisons sur la fausse et équivoque position dans laquelle se trouverait place notre Comité d'insurrection, entouré de drapeaux étrangers, sur un terrain qui ne lui appartiendrait pas, pas même momentanément. Notre position serait tout à fait deplacée. Nous sérions vos hôtes, tandis que c'est nous qui vous convions, en vous priant d'honorer notre festin. Nous vous démandons de nous aider dans une entreprise que nous allons commencer, et ce sérait vous qui nous accorderiez la permission d'en opérer la tentative. Or ce n'est pas comme çà que nous avons promis à l'Italie de nous présenter sur ses frontières. Ce n'est pas le maintien que la *Jeune Italie* doit prendre à l'egard de ses concitoyens.

Nous vous prions de réfléchir encore à tout cela avant de décider. Voulez-vous allumer deux foyers distincts d'insurrection dans le même pays ou bien voulez-vous coopérer à celui que nous voulons allumer, sous la condition, et moyennant toutes les garanties qu'il plaira aux Savoisiens d'exiger, que nous travaillerons à étendre activement la sphère de ce foyer dans les vues et de la manière que nous avons exposée ?

Nous attendons votre réponse : nous l'attendons avec impatience. Il nous serait douloureux de la récevoir contraire à celle que nous attendons et qui nous mettrait a même de pouvoir nous entendre en un instant sur les détails.

Ph. STROZZI [1].

L'ŒUVRE DE L'ASSEMBLÉE PROVISOIRE VAUDOISE DE 1798 [2]

Pour écrire l'histoire de la Révolution vaudoise, il ne faut jamais perdre de vue que celle-ci est l'une des multiples conséquences de la grande Révolution française et que les événements se succèdent avec tant d'imprévu que les plans successifs élaborés dans le silence du cabinet subissent à chaque instant des modifications.

La République helvétique une et indivisible était constituée longtemps avant le jour où elle fut proclamée. Dans une lettre adressée à son ami Bergier [3] le 6 pluviôse an IV, c'est-à-dire le 27 janvier 1798, Frédéric-César de la Harpe développait le plan qu'il avait déjà exposé dans des brochures parues en 1797. Cependant, la pétition qui fut l'entrée en matière de tout ce qui allait suivre avec une précipitation extraordinaire, ne parlait pas de République helvétique, elle se bornait à prier le Directoire d'intervenir en faveur du Pays de Vaud afin que celui-ci, privé de ses Etats,

[1] Cette lettre n'est pas datée. Si elle se termine sans formule de politesse c'est probablement à cause du manque de place : l'auteur a rempli de sa fine écriture les quatre pages de sa feuille.

[2] Ce travail fait suite aux procurations à l'Assemblée provisoire vaudoise de 1798 où l'on a marqué les premiers pas de la Révolution vaudoise. (Voir *Revue historique vaudoise,* années 1917 et 1918.)

[3] Cette lettre sera reproduite plus loin.